

Berque, Augustin (1995) *Les raisons du paysage : de la Chine antique aux environnements de synthèse*. Paris, Éditions Hazan, 192 p. (ISBN 2-85025-3901)

Luc Bureau

Volume 39, Number 107, 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022505ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022505ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

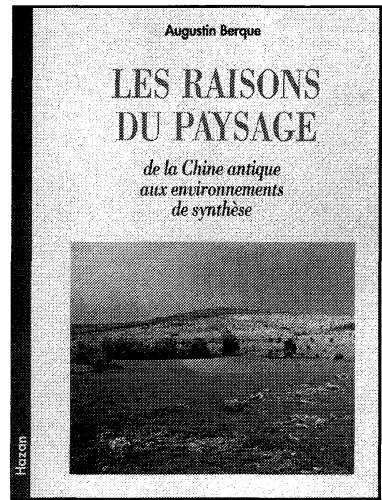
1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bureau, L. (1995). Review of [Berque, Augustin (1995) *Les raisons du paysage : de la Chine antique aux environnements de synthèse*. Paris, Éditions Hazan, 192 p. (ISBN 2-85025-3901)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 39(107), 365–366.
<https://doi.org/10.7202/022505ar>

BERQUE, Augustin (1995) *Les raisons du paysage : de la Chine antique aux environnements de synthèse*. Paris, Éditions Hazan, 192 p. (ISBN 2-85025-3901)



La plupart des livres, on le sait, ne valent pas le papier sur lequel ils ont été imprimés ni le temps qu'on peut y mettre à les lire ou à en faire la recension. C'est pourquoi lorsque de temps à autre un ouvrage s'élève de plusieurs coudées au-dessus de la ronronnante médiocrité, il faut le dire avec toute la force dont on est capable afin que le reste nous soit pardonné.

Le petit livre qu'Augustin Berque vient de nous livrer est un *grand* livre. Un livre qui s'adresse non seulement à l'intelligence du géographe, mais aussi à celle de l'urbaniste, du philosophe, de l'historien, de l'architecte, de l'anthropologue, de l'ingénieur peut-être. C'est un livre-pont, qui transcende les factions disciplinaires, puisqu'il met en relation le sujet et l'objet, la matière et l'esprit.

Le titre — *Les raisons du paysage* —, quelque peu rébarbatif au premier abord, finit par gagner notre suffrage en apprenant que les «raisons» dont il est question n'ont rien de commun avec l'architecture de la pensée cartésienne. Incidemment, le mot me rappelle ici certaines injonctions parentales de mon enfance : «Donne-nous les *raisons* pourquoi tu as fait ça!» S'en suivaient des raisons qui n'étaient pas toujours à la hauteur de la raison. Les «raisons paysagères», c'est ce qui rend compte de la présence du paysage à certaines époques, en certains milieux, de son absence aussi.

Car, contrairement aux pierres et aux chimères, le paysage n'a pas toujours existé. On peut mettre une date sur son invention. Il surgit, pour la première fois au monde, en Chine, vers le troisième siècle de notre ère, puis en Europe, 12 ou 13 siècles plus tard, au début des temps modernes. Pas de «paysage» donc dans la Grèce ancienne, dans l'Empire romain, pas plus au Moyen Âge, non plus chez certaines peuplades de l'Amazonie, de l'Afrique, de l'Australie, pas davantage dans l'Islam. Un plissement montagneux, une plaine alluviale, un lac de cratère ne sont en rien des paysages. Le paysage n'est pas un objet mais un

rapport : un *certain* rapport entre une culture et une nature, une société et son environnement.

Le rapport dont parle Berque n'en est pas un de confrontation, comme cela se pratique dans la science positive, mais plutôt d'écho, de va-et-vient, de résonance, de «médiance». La médiance est à l'espace ce que l'historicité est au temps. C'est un concept qui permet de prendre en compte la relation de toute société à son environnement : «La médiance relève à la fois du physique et du phénoménal, de l'écologisme et du symbolique, du factuel et du sensible. C'est le *sens d'un milieu...*» (p. 36). Le paysage n'est jamais que l'un des nombreux modes possibles d'accomplissement de la médiance. Mais ce mode peut prendre l'allure d'une croisade lorsque les circonstances s'y prêtent, comme à notre époque.

J'oubliais. Le livre d'Augustin Berque est aussi un beau livre. Visuellement beau. Comme un beau paysage.

Luc Bureau
Département de géographie
Université Laval

BIRD, Graham (1995) *IMF Lending to Developing Countries*. New York et Londres, Routledge, 190 p. (ISBN 0-415-11700-3)

Dans un contexte où les institutions de Bretton Woods sont remises en question, le livre se propose d'analyser la fonction spécifique de financement exercée par le FMI, fonction souvent laissée dans l'ombre par rapport à son rôle dans les politiques de stabilisation et d'ajustement.

Suite à l'effondrement du système de Bretton Woods (étalon-or et taux de change stables), dans les années 1970, les arrangements monétaires internationaux se sont de plus en plus privatisés et le FMI s'est retrouvé marginalisé, avec un rôle systémique mal défini. Les pays en voie de développement (pvd) à faible revenu, majoritairement d'Afrique et d'Asie, incapables d'accéder au financement privé, sont alors devenus une clientèle importante. À ceux-ci se sont joints, dans les années 1980, les pays d'Amérique latine frappés par la crise de la dette. Son rôle dans les pvd n'a pas été un succès. Dans la crise de la dette, on l'a accusé d'avoir cautionné le retrait des banques privées. Une autre critique plus subtile est que le FMI a abaissé ses standards financiers, minant par là sa crédibilité et son rôle de catalyseur pour l'accès au financement privé. Quel est alors le rôle futur du FMI? Contribuer à éliminer les conflits économiques dans la nouvelle économie tripolaire (États-Unis, Japon, CEE)? Financer les déficits publics des pays industrialisés? Ou tout simplement disparaître comme institution prêteuse? (chapitre 1).